

**Belgian Disability Forum asbl (BDF)**  
**Organe d'administration – 13/09/2022**

**Procès-verbal**

**Présents :**

Peter	Schlembach	PSch
Pierre	Gyselinck	PG
Thomas	Dabeux	ThD
Charlotte	Aelbrecht	CHA
Emilie	De Smet	EDS
Bart	Verdickt	BVT

**Secrétariat :**

Olivier	Magritte	OME
Véronique	Duchenne	VDE
Marjorie	Berlanger	MBR
Huybens	Célie	HS

**Excusés :**

Gisèle	Marlière	GM
--------	----------	----

**A01. Approbation des rapports des OA du 10/05/2022 et 01/07/2022 :**

**1) 10/05/2022 (ancien CA)**

- PSch demande d'ajouter les mots manquants à sa première phrase au point A3d) du PV du 10/05/2022. Elle doit être libellée comme suit : « PSch explique qu'au niveau de la Communauté germanophone, le texte est passé en première lecture au gouvernement. ». Depuis, le texte a été inscrit à l'ordre du jour du Parlement de la communauté germanophone et les débats vont commencer
- L'OA-BO adopte ce PV moyennant l'adaptation du passage mentionné par PSch.

## 2) 01/07/2022 (nouvel OA-BO)

- PSch explique qu'au point A01, il s'agit des organisations qui ne disposent pas d'un secrétariat, le contraire de ce qui est repris dans le PV. Il demande de reprendre les mots « ...qui ne disposent pas d'un secrétariat.. ».
- L'OA-BO adopte ce PV moyennant l'adaptation du passage mentionné par PSch.

## A02. BDF – AG ordinaire et AG extraordinaire du 17/03/2022 : suivi

- a) Modification des statuts du BDF : publication au Moniteur belge
  - CHS rappelle la nécessité de renvoyer au secrétariat les PDF des cartes d'identité des administrateurs sortants et entrants. C'est désormais nécessaire pour la publication
- b) Adaptation du registre UBO
  - L'adaptation du registre UBO ne pourra se faire qu'après publication des statuts
- c) Adaptation de la liste des mandataires Belfius
  - Idem

PG demande si tout le monde était OK avec l'organisation de l'AG ou souhaite des améliorations.

Pas de demande.

## A03. Abréviations

- a) Abréviation « Organe d'administration »
  - OME fait les propositions suivantes :
    - i. Soit : ORGA (Fr) et BORG (NI)
    - ii. Soit : OA-BO (Fr+NI)
  - Les membres de l'OA-BO choisissent OA-BO
- b) Utilisation des abréviations des membres de l'ORGA pour les rapports
  - Les membres de l'OA-BO marquent leur accord avec la liste proposée

## A04. UNCRPD - Belgique

### a) Rapport alternatif : comité de suivi – agenda

- Voir en vert sur le tableau reçu avec la convocation : 10/11/2022 10h-11h30 et 22/12/2022 10 h-11h30
- Les membres de l'OA-BO approuvent

### b) Conférence des Etats parties – New-York 14 - 15 juin 2022 – Feedback PG

- PG explique comment la conférence s'est déroulée. Le secrétariat a transmis son rapport avec l'ordre du jour. Il souligne que la traduction en français de son rapport réalisée par le secrétariat est de très bonne qualité. Un élément est ressorti de manière marquante : la participation des organisations aux prises de décisions n'existe jamais, dans aucun pays. Cela ne fonctionne pas. Le problème est généralisé. Il faudra le souligner à l'avenir.
- PG a participé à des réunions avec IDA. Dans le passé, les discussions se passaient sur base d'articles déterminés, mais maintenant, on passe d'un article à l'autre. C'est

très incohérent. Il faudra consulter GM pour, peut-être, interpeler IDA et EDF à ce propos (voir plus bas aussi A08 . demande idem de JL et demande de réunion)

- L'art. 4.3 n'est pas appliqué dans les faits, c'est un problème généralisé. C'est aussi le cas en Belgique. Il faut le mentionner dans le rapport alternatif UNCRPD.

## **A05. SDG : Rédaction du second Rapport national volontaire (VNR) de la Belgique, participation du BDF**

- Voir doc envoyé par CHS il y a plusieurs semaines. Renvoyé par OME en réunion.
- L'OA-BO confirme que le secrétariat peut envoyer ce rapport au CFDD-FRDO

## **A06. SDG Forum 04/10/2022**

### a) Programme

- Voir document envoyé avec l'ordre du jour

### b) Workshop du BDF : animation, intervenants

- Le Workshop animé par le BDF aura lieu en début d'après-midi. OME propose la projection de 2 des 7 vidéos SDG et handicap et de les utiliser comme point de départ entre les deux témoins et la salle
- L'identification des intervenants reste un problème. L'idéal serait d'avoir 2 représentants de l'OA-BO. PG n'est pas certain de pouvoir être présent.
- L'OA-BO demande à OME de voir au sein de l'AG . Il demande également de vérifier les conditions d'accessibilité et l'accès au parking.

## **A07. CEDAW : dialogue constructif de la Belgique. Participation BDF à la consultation « Coormulti » 01/09/2022 - ChA**

- ChA explique être intervenue pour le BDF sur base de la notre préparée par le secrétariat. Les autres participantes à la réunion ont été très interpellée par l'aspect violences faites aux femmes en situation de handicap. La discussion a notamment porté sur la question des stérilisations forcées. L'exemple de l'inégalité des primes entre médaillées et médaillées des paralympique a également fait forte impression.
- CHS signale que les Affaires étrangères ont dit que les violences faites aux femmes ne sont pas une priorité...
- VDE considère que l'on ne peut pas s'en tenir à cette déclaration
- PG demande si, dans ce cas, l'OA-BO ne devrait pas considérer qu'il est nécessaire d'envoyer une délégation BDF à Genève.
- ThD considère que le problème est que l'on a peu d'éléments concrets. Pour aller à Genève, il nous faudrait plus d'éléments probants.
- OME suggère de demander à Unia de reprendre certains aspects mis en avant par le BDF. Il regrette que, une fois de plus, l'Institut des femmes et des hommes ait été absent alors que cette thématique les concerne au plus haut point.
- Voir point A08 : le Dialogue constructif aura lieu le 14/10/2022, déjà.

## **A08. Mécanisme de coordination – Joachim Lommelen et Nina Pineau : 13h**

Joachim Lommelen a précisé au secrétariat que les documents ne sont pas encore validés. Ils ne sont donc pas disponibles.

### **a) Dossiers en cours : état des lieux**

- Dossiers européens (EPSCO / European Disability Platform)
  - Conférence Handicap-emploi la semaine prochaine : la Commission européenne va présenter son *Disability employment package*. Pour la participation de la société civile, le BDF doit voir avec EDF
- CIM handicap
  - La première réunion de la CIM a eu lieu ce matin : prise de contact et GT international
  - Quel agenda pour les autres ? Ce n'est pas encore décidé.
- Plan fédéral handicap
  - Ce point n'a pas été abordé
- ONU : Rapportage UNCRPD + COSP
  - UNCRPD : l'examen de la Belgique aura probablement lieu en 2023.
  - COSP : Pour la préparation des COSP, nous voudrions améliorer les choses. Notamment en impliquant les conseils d'avis. Joachim Lommelen n'est pas satisfait de l'organisation et voudrait y travailler. Le BDF est preneur. Le secrétariat verra avec Joachim Lommelen pour les modalités pratiques.
  - PSch interroge sur le fait qu'en 2023, on sera 4 ans en retard par rapport au planning initial. Le dialogue constructif vient très tard
    - Joachim explique que les comités sont débordés. La Belgique n'a pas l'opportunité de rendre un rapport complémentaires. La société civile oui. Lors du dialogue constructif, la Belgique pourra expliquer l'évolution depuis le dernier rapport officiel
  - CEDAW : Joachim Lommelen signale que le dialogue constructif aura lieu le 14/10/2022. Le mécanisme de coordination a pris bonne a bien pris en compte les remarques du BDF concernant les faits de violence, de contraception forcées... les fiches ont été adaptées et Nina Pineau sera à Genève le 14/10/2022. Pour les thématique « emploi » et autres, il s'agit plus de problématiques liées aux situation de handicap que de genre
    - OME demande si, dans ce cas, Coormulti reprendra les discriminations croisées avec ces thématiques comme exemples.
    - Nina Pineau confirme que ce sera le cas
    - OA-BO en conclut qu'il faut se dépêcher de contacter UNIA, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et les organisations « femmes »
  - Joachim Lommelen explique que le problème est que nous avons un gros manque de données. La CIM va mettre en place un groupe de travail sur la question des statistiques et ce qui manque.

## **b) Présidence belge du Conseil de l'Union européenne 2024: préparation**

- Joachim Lommelen explique qu'un événement sera organisé sur la mise en œuvre de la stratégie européenne dans le cadre de l'UNCRPD. Le Budget doit être finalisé. Le souhait est de coorganiser cet événement avec l'EDF et le BDF. Cela se fera probablement au Charlemagne. L'accessibilité d'un tel événement est essentielle. Ils utilisent le guide de l'EDF pour l'organisation de toutes ces conférences
- PSch constate la volonté de garantir l'accessibilité. Une des spécificité de la Belgique est qu'il y a 3 langues nationale. Nous ne sommes pas très revendicatifs, mais il est important que l'allemand soit une langue de travail lors de cette conférence.
  - Joachim : il y a des choses qui sont déjà décidées sur le régime des langues. De mémoire, une partie sera en allemand.
  - PG se souvient que lors de la dernière présidence belge de l'UE, il avait pris la parole en allemand
  - ThD attire l'attention sur l'importance d'avoir recours au « facile à lire et à écrire ». ne pas oublier que la langue pouvait être en langue accessible
  - Joachim Lommelen confirme que pour ce qui dépend du mécanisme de coordination, tout ces aspects seront pris en compte. Mais on voudrait que ce soit aussi le cas pour les événements qui dépendant d'autre structures
- European Disability Card 2023, le projet de la Commission européenne s'oriente vers un règlement. Les négociations sont menées dans le cadre de la présidence belge.
- La semaine prochaine, la CE va présenter sa stratégie emploi...
  - VDE demande si le mécanisme de coordination peut envoyer l'invitation au BDF
  - Joachim Lommelen répond qu'ils ont juste reçu l'invitation. Le BDF doit voir avec l'EDF pour l'invitation de la société civile
- Directive anti discrimination : Joachim Lommelen confirme que le processus reste bloqué

## **A09. Conférence ALTER – Désinstitutionnalisation du point de vue du handicap : feedback GM**

- VDE explique que l'on est en attente des comptes-rendus

## **A10. EDF – Comité femme et Comité jeunes : candidature de Charlotte Aelbrecht au comité jeunes**

- PG remercie ChA d'avoir présenté sa candidature et l'assure qu'elle recevra tout le soutien de l'OA-BO et du secrétariat.
- ChA le remercie et relativise : il faut encore qu'elle soit élue

## **A11. Belgique – Europe : Recherche en santé mentale : sous financement**

- MT explique qu'il trouvait la problématique importante mais qu'il ne connaissait pas encore bien les limites de l'action du BDF
- VDE considère que cela se situe plutôt dans le cadre des compétences du CSNPH. Il serait intéressant d'interroger le politique au niveau fédéral mais le CSNPH n'a pas les moyens de travailler sur cette problématique. Le secrétariat peut aussi mettre le point à l'OJ de la plateforme.
- OME considère que le BDF peut poser une question à l'EDF sur le financement de la recherche en santé mentale au niveau européen

## **Points pour information**

### **B01. EDF – Réunion du Board : 19-20 novembre 2022**

- OME explique que le Board aura lieu à Dublin. Les inscriptions sont ouvertes. Le secrétariat va faire le nécessaire pour BV

### **B02. EDF – membres du Board et des groupes de travail : formation 06/09/2022**

- BV et ChA ne peuvent pas se libérer

### **B03. Un avenir numérique plus juste : Avec qui ? Conférence organisée par AB REOC – 17/11/2022**

- Qui pourra y participer pour l'OA-BO ? Personne, mais EDS y prendra la parole pour le CSNPH
- Qui du secrétariat ? OME, CHS, FVE vont s'y inscrire

## **Divers**

### **C01. Désinstitutionnalisation**

- ThD explique qu'il a reçu par Jean-Marie Huet un texte de mise à jour de la position du Comité des droits des personnes handicapées

### **C02. Karine Lallieux pour jury emploi :**

- PG a reçu une invitation à participer à un jury sur des projets emploi de personnes en situation de handicap
- VDE appellera la collaboratrice du cabinet pour avoir plus d'informations

### **C03. changement APA en CG**

- PSch explique qu'il y a un projet de modification de l'APA en Communauté germanophone. Les changements ne sont pas réjouissants pour les PSH : une personne qui devient PSH après 65 ans pouvait avoir jusque 700 €. Avec le nouveau projet, elle n'aura que 500€... Le

gouvernement était pressés vu l'échéance au 1<sup>er</sup> janvier. Il a fait passer cela très rapidement. Le problème sera très important pour les personnes avec polyhandicapées... Il y a cependant un standstill pour celles et ceux qui y ont déjà ouvert le droit. Ne faut-il pas mentionner cela dans le rapport alternatif au niveau de l'article 28 ? Kleines Forum n'a pas été consulté.